

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Hamilton

119, rue King Ouest,
11^e étage
Hamilton ON L8P 4Y7
Téléphone : 800-461-7137

Rapport public original

Date d'émission du rapport : 27 septembre 2024

Numéro d'inspection : 2024-1612-0003

Type d'inspection :

Suivi

Titulaire de permis : La municipalité régionale de Niagara

Foyer de soins de longue durée et ville : The Woodlands of Sunset, Welland

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place à la date suivante : 25 septembre 2024

L'inspection concernait :

Dossier : n° 00125112 – Suivi n° : 1 – Ordre de conformité n° 001/2024_1612_0002 en lien avec la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD) – paragraphe 82(2) – Formation. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 23 septembre 2024

Dossier : n° 00125113 – Suivi n° : 1 – Ordre de conformité n° 003/2024_1612_0002 en lien avec le Règl. de l'Ont. 246/22 – paragraphe 252(3) – Embauche du personnel et acceptation de bénévoles. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 23 septembre 2024

Dossier : n° 00125114 – Suivi n° : 1 – Ordre de conformité n° 002/2024_1612_0002 en lien avec le Règl. de l'Ont. 246/22 – alinéa 102(12)4 – Prévention et contrôle

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Hamilton

119, rue King Ouest,

11^e étage

Hamilton ON L8P 4Y7

Téléphone : 800-461-7137

des infections. Date d'échéance pour parvenir à la conformité :
23 septembre 2024

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants
délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2024-1612-0002 en lien avec le paragraphe 82(2) de
la LRSLD

Ordre n° 003 de l'inspection n° 2024-1612-0002 en lien avec le paragraphe 252(3)
du Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2024-1612-0002 en lien avec l'alinéa 102(12)4 du
Règl. de l'Ont. 246/22

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou
inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué
des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Hamilton

119, rue King Ouest,

11^e étage

Hamilton ON L8P 4Y7

Téléphone : 800-461-7137